



ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date d'émission: 10/26/2015 Date de révision: 09/23/2020 Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Nom du produit : ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER
Code du produit : RHG 4440
SKU # : 2080803

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Réservé à un usage professionnel

1.3. Fournisseur

Fournisseur

Rubbermaid Commercial Products LLC
3124 Valley Avenue
Winchester, VA 22601-2694 - USA
T 1.800.347.9800
www.rubbermaidcommercial.com

Autres

Rubbermaid Commercial Products LLC
20 Hereford Street
Brampton, ON L6Y 0M1 - Canada
T 1.800.998.7004

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-Hour Emergency - INFOTRAC: 1-800-535-5053 (Domestic) | 1-352-323-3500 (International)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	This number provides contact details for all French Poison Control centers. These poison and toxicovigilance centers provide free medical assistance (excluding call costs), 24 hours a day, 7 days a week.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Liquides inflammables, catégorie 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) :

Danger

Mentions de danger (GHS US) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence (GHS US) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P304+P340 - En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
Alcohol	(N° CAS) 64-17-5	≥ 50	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
ISOPROPYL ALCOHOL	(N° CAS) 67-63-0	1 – 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312
PEG-6 Caprylic/Capric Glycerides	(N° CAS) 127281-18-9	1 – 10	Eye Irrit. 2A, H319

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après contact avec la peau : Aucune en utilisation normale.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion : Consulter un médecin en cas de malaise. Faire boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non applicable.
Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Sable. Eau pulvérisée.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables.
Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Réactivité : Non applicable.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Autres informations : Non applicable.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Peut être glissant sur des surfaces dures et lisses.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Non applicable. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Mesures d'hygiène : Aucune en utilisation normale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Tenir au frais. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Matières incompatibles : Sources de chaleur.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

ISOPROPYL ALCOHOL (67-63-0)		
DNEL	DNEL	500 mg/m ³
Alcohol (64-17-5)		
DNEL	DNEL	950 mg/m ³
PEG-6 Caprylic/Capric Glycerides (127281-18-9)		
Non applicable		

Indications complémentaires : Non applicable.

8.2. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection oculaire:

Aucune en utilisation normale

Protection des voies respiratoires:

Aucune en utilisation normale

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Transparent.

: limpide

: inodore

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 5,5 – 6,5

ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 78 °C
Point d'éclair	: 22 °C
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,87 – 0,876
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 10 – 12 secondes
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Non applicable.

10.2. Stabilité chimique

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Non applicable.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

ISOPROPYL ALCOHOL (67-63-0)	
DL50 orale rat	2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	2000 mg/kg
ETA US (voie orale)	2000 mg/kg de poids corporel
ETA US (voie cutanée)	2000 mg/kg de poids corporel
ETA US (poussières, brouillard)	46600 mg/l/4h
Alcohol (64-17-5)	
DL50 orale rat	7060 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 16000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 20 mg/l/4h
ETA US (voie orale)	7060 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
pH: 5,5 – 6,5

ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 5,5 – 6,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets	: Non applicable.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

ISOPROPYL ALCOHOL (67-63-0)	
CL50 - Poisson [1]	100 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	100 mg/l
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	13299 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	> 1000 mg/l

Alcohol (64-17-5)	
CL50 - Poisson [1]	13000 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	9300 mg/l
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	5012 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	275 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER	
Persistance et dégradabilité	Non applicable.

Alcohol (64-17-5)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER	
Potentiel de bioaccumulation	Non applicable.

ISOPROPYL ALCOHOL (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,05

Alcohol (64-17-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-0,32
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER	
Ecologie - sol	Non applicable.

12.5. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Non applicable.

ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

- Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets approuvée.
- Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Département des transports (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

- Description document de transport (DOT) : UN1170 Ethanol solutions, 3, II
- N° ONU (DOT) : UN1170
- Désignation officielle de transport (DOT) : Ethanol solutions
- Classe (DOT) : 3 - Classe 3 - Liquides inflammables et combustibles 49 CFR 173.120
- Groupe d'emballage (DOT) : II - Danger moyen
- Étiquettes de danger (DOT) : 3 - Liquide inflammable



- DOT - Conditionnement non en vrac (49 CFR 173.xxx) : 202
- DOT - Conditionnement en vrac (49 CFR 173.xxx) : 242
- DOT - Dispositions spéciales (49 CFR 172.102) : 24 - Les boissons alcoolisées contenant plus de 70 % d'alcool par volume doivent être transportées en tant que matières dans le groupe d'emballage II. Les boissons alcoolisées contenant de 24 % à 70 % d'alcool par volume doivent être transportées en tant que matières dans le groupe d'emballage III.
IB2 - Conteneurs IBC autorisés : métal (31A, 31B et 31N), plastique rigide (31H1 et 31H2), composite (31HZ1). Exigences supplémentaires : seuls les liquides dont la pression de la vapeur est inférieure ou égale à 110 kPa à 50°C (1,1 bar à 122°F) ou à 130 kPa à 55°C (1,3 bar à 131°F) sont autorisés.
T4 - 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)
TP1 - Le niveau maximum de remplissage ne doit pas dépasser la valeur déterminée comme suit : Niveau de remplissage = $97/(1 + a (tr - tf))$, où tr est la température moyenne maximale du conteneur durant le transport et tf est la température, exprimée en degrés Celsius, du liquide durant le remplissage.
- DOT - Exceptions liées au conditionnement (49 CFR 173.xxx) : 4b;150
- DOT - Limitations de quantité - Avion/Train de passagers (49 CFR 173.27) : 5 L
- DOT - Limitations de quantité - Avion-cargo uniquement (49 CFR 175.75) : 60 L
- DOT Emplacement d'arrimage : A - Le matériau peut être stocké « sur le pont » ou « sous le pont » d'un navire de marchandises et d'un navire de passagers.
- Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Transport maritime

- Description document de transport (IMDG) : UN 1170 ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION), 3, II
- N° ONU (IMDG) : 1170
- Désignation officielle de transport (IMDG) : ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
- Classe (IMDG) : 3 - Liquides inflammables
- Groupe d'emballage (IMDG) : II - Matières moyennement dangereuses
- Quantités limitées (IMDG) : 1 L

ENRICHED FOAM ALCOHOL HAND SANITIZER

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Transport aérien

Description document de transport (IATA)	: UN 1170 Ethanol solution, 3, II
N° ONU (IATA)	: 1170
Désignation officielle de transport (IATA)	: Ethanol solution
Classe (IATA)	: 3 - Flammable Liquids
Groupe d'emballage (IATA)	: II - Danger moyen

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

ISOPROPYL ALCOHOL (67-63-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

Alcohol (64-17-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Pas d'informations complémentaires disponibles

Alcohol (64-17-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Alcohol (64-17-5)

Listé par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

15.3. Réglementations des Etats - USA

Alcohol (64-17-5)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision : 09/23/2020

Textes complet des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
16	Classification GHS-US	Ajouté	Updated to SDS

SDS_US_GHS_HazCom_2012 Newell nieuw

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit